

Société photographique de la Savoie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **8 (1896)**

Heft 12

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Revue Suisse de Photographie

Omnia luce!

*La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.
Les manuscrits ne sont pas rendus.*

Société photographique de la Savoie.

Assemblée générale du 6 février 1896.

M. Perrin, président, ouvre la séance à 8 ¹/₂ heures du soir.

M. Davin, inspecteur de l'assistance publique, présenté par MM. Perrin et Briançon, est reçu membre actif de la Société.

Lecture est donnée de la lettre de M. Savary, président de l'Association nationale des Amateurs photographes de Châteaugiron; l'assemblée confère le même titre de membre correspondant de la Société photographique de la Savoie à M. Savary.

M. Mullin, sociétaire, fait une conférence dont le programme est ainsi conçu :

- 1^o Etude du sujet.
- 2^o Etude de l'objectif.
- 3^o Essai de l'appareil.

Pendant une heure, M. Mullin présente, avec une grande netteté, son programme complété par l'application de diverses figures au tableau comprenant le choix et mise en place du sujet, groupe, paysage dans la glace dépolie.

Les diverses phases de la fabrication des lentilles rectificatives des aberrations par leur assemblage combiné pour obtenir l'objectif anastigmat dont les résultats sont à peu près parfaits.

M. Mullin termine par les procédés divers et sûrs employés pour l'essai d'un appareil.

Il assure à l'auditoire une nouvelle conférence pour l'assemblée générale du 5 mars, où il traitera l'étude des plaques sensibles avec notions préliminaires de chimie photographique et détermination du temps de pose pour l'obtention du négatif.

Le secrétaire,

DOLIN.

* * *

Assemblée générale du 5 mars 1896.

M. Perrin, président, ouvre la séance à 8 1/2 heures.

La lecture du procès-verbal de la séance précédente est faite par le secrétaire. Le procès-verbal est adopté.

Sont admis membres actifs de la Société :

M. Tissot, présenté par MM. Dolin et Abrioud.

M. Delaye, lieutenant au 97^{me}, présenté par MM. Audra et Petit-Jean.

M. Pernoud, J., présenté par MM. Dolin et Abrioud.

Lecture est donnée des lettres des 12 et 17 février 1896 de la Société jurassienne, conférant le titre de correspondant à la Société photographique de la Savoie et de la réponse faite par M. Abrioud en l'absence de M. Dolin, secrétaire.

M. le Président propose à l'assemblée de conférer le même titre à la Société jurassienne; adopté, ainsi qu'à M. Vincent, de Chambéry, qui doit partir en Calédonie dans le courant d'avril prochain.

M. Vincent remercie l'assemblée de l'honneur que la

Société lui fait ; il se fera un plaisir de lui envoyer des clichés de sa nouvelle résidence.

M. le Président donne la parole à M. Mullin, professeur de physique au Lycée, membre du Conseil d'administration, pour sa conférence annoncée à la séance précédente.

Dans la première partie de sa conférence, M. Mullin étudie les *surfaces sensibles* qui doivent garder l'impression lumineuse et tout spécialement le gélatino-bromure d'argent.

Il insiste sur les inconvénients de l'emploi des plaques ordinaires, presque insensibles aux rayons verts et jaunes, pas du tout à l'orange et au rouge, qui cependant impressionnent fortement notre organe visuel.

Ces mêmes plaques sont, au contraire, très sensibles à l'action des rayons violets et bleus, que l'œil voit peu, et surtout à celle des rayons *ultra violets*, que nous ne voyons pas du tout.

Pour corriger cette double imperfection, il faut :

1° Prendre les plaques sensibles pour les radiations que l'œil distingue le mieux, les plaques *orthochromatiques*.

2° Atténuer leur sensibilité pour les radiations très réfrangibles : emploi d'un *écran coloré*, arrêtant plus ou moins ces radiations importunes.

Dans la seconde partie, le conférencier aborde la délicate question du *temps de pose*.

Il montre que, en laissant de côté certaines circonstances accessoires dont il est impossible de tenir compte, cette durée dépend :

1° De l'éclairage du sujet.

2° De l'éclat actinique du sujet.

3° De la clarté de l'objectif.

4° De la distance du sujet à l'objectif.

5° De la sensibilité de la plaque employée.

M. Mullin indique comment on peut, au moyen de *quatre* coefficients qu'il apprend à déterminer, calculer avec une approximation suffisante, dans chaque cas particulier, la durée d'exposition, dont dépend presque exclusivement la valeur de l'épreuve photographique.

M. Mullin annonce à l'auditoire qu'il terminera son programme à la première séance par une conférence sur la révélation de l'image latente.

M. le Président remercie au nom de la Société M. Mullin de son dévouement et de ses séances instructives préparées à la portée de tous.

La séance est levée à 10 $\frac{1}{4}$ heures.

Le secrétaire,

DOLIN.

* * *

Assemblée générale du 8 mai 1896.

M. Perrin, président, ouvre la séance à 8 $\frac{1}{4}$ heures.

Sont admis membres actifs de la Société :

M^{me} Brandner, présentée par MM. Perrin et Abrioud.

M. Virgile, capitaine, présenté par MM. Perrin et Des Francs.

M. Boch, présenté par MM. Perrin et Abrioud.

M. le Secrétaire présente des papiers photographiques et plaques envoyés à l'essai. Les dits produits sont remis à la commission d'essai.

Il présente ensuite des pochettes rigides et une table du temps de pose par M. Mazo.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le Président de l'Union des Sociétés photographiques demandant que la Société photographique de la Savoie fasse partie de cette union ; la demande est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

M. le Trésorier est chargé d'envoyer la cotisation de 20 fr. au trésorier de l'Union.

M. le Président donne la parole à M. Mullin pour sa conférence sur le développement de l'image latente et la production de l'épreuve positive par noircissement direct.

M. Mullin traite avec détails de la révélation de l'*image latente*. Après avoir rappelé les idées actuelles sur la nature de la modification produite par la lumière pendant l'exposition, il fait la théorie générale du développement et indique le rôle chimique joué dans cette opération par chacun des constituants d'un révélateur complet, réducteur, conservateur, retardateur et accélérateur.

M. Mullin étudie ensuite, en particulier, les divers développements couramment employés, *au fer, au pyro, à l'hydroquinone et au diamidophénol*, et relève, pour chacun d'eux, les avantages et les inconvénients qu'il présente.

Les opérations qui terminent le phototype négatif (fixage, lavage et séchage) sont enfin rapidement décrites et étudiées au point de leur raison d'être théorique.

M. Mullin termine en remerciant les membres de la Société de leur assiduité à ses conférences, son programme étant terminé. M. Mullin prie les sociétaires de vouloir bien suivre son exemple et continuer dans les prochaines assemblées une série de conférences.

L'assemblée adresse des remerciements unanimes à M. Mullin.

M. Blard, professeur à l'École primaire supérieure, membre du Conseil d'administration, se met à la disposition de la Société pour la première assemblée, où il traitera la fabrication des plaques sensibles par l'amateur.

La séance est levée à 10 ³/₄ heures.

Le Secrétaire,

DOLIN.

* * *

Assemblée générale du 6 juin 1896.

M. Perrin, président, ouvre la séance à 8 1/2 heures.

Sont admis membres actifs de la Société :

M. Canet, juge suppléant, présenté par MM. Perrin et Abrioud.

M. Janin fils, par MM. Nocca et Abrioud.

M. le Secrétaire présente des plaques et papiers de la maison Félix Saint-Clair, de Bordeaux ; ces produits sont remis à la commission des essais.

M. le Président fait part à l'assemblée que la Société photographique de la Savoie a pris rang dans l'Union nationale des Sociétés photographiques.

M. le Président donne la parole à M. Blard pour sa conférence pratique sur la fabrication des plaques sensibles par l'amateur. M. Blard démontre qu'avec un matériel des plus primitifs, l'amateur peut arriver facilement à préparer d'excellentes plaques qui, avec un peu d'habitude, ne le céderont en rien, sous le double rapport de la rapidité et de la pureté, à celles qui existent dans le commerce.

C'est une satisfaction qui doublera pour l'amateur celles que lui procurent les autres travaux photographiques. Les différentes phases de cette préparation, telles que le nettoyage des glaces, la préparation de l'émulsion et son étendage sont développées avec tous les détails qu'elles comportent. Il termine par quelques indications sur le traitement des résidus photographiques.

M. le Président remercie M. le prof. Blard de son intéressante conférence pratique sur cette fabrication d'amateur dont il vient de nous donner la preuve en nous présentant une série de négatifs obtenus avec des plaques de sa fabrication qui sont très nets et très fins.

La séance est levée à 11 heures.

Le secrétaire,

DOLIN.

Assemblée générale du 10 décembre 1896.

M. Perrin, président, ouvre la séance à 8 $\frac{1}{2}$ heures du soir.

Sont reçus membres actifs de la Société :

M^{me} Martin, rentière, présentée par MM. Perrin et Abrioud.

M. Descotes fils, présenté par MM. Lapeyre et Peneau.

M. Montereau, capitaine, présenté par MM. Lapeyre et Perrin.

M. l'abbé Meunier, présenté par MM. Perrin et Abrioud.

M. Ingold, inspecteur des forêts, présenté par MM. Duchaufour et Perrin.

M. le Président donne lecture d'une lettre de la Société d'Elbeuf, d'une lettre de la Société de Mascara ; ces deux Sociétés mettent à la disposition de notre Société leurs locaux, etc.

Des plaques positives pour projections de M. Bernaerts, du papier pantotype et du papier sépia envoyés par M. Rosato, de Marseille, sont remis à M. Mullin, membre de la commission des essais, pour en faire les épreuves.

M. Mullin a fait l'essai du papier sensible au citrate d'argent pour épreuves positives par noircissement direct de M. Saint-Clair, de Bordeaux, en employant le bain de virage-fixage indiqué par le fabricant ; M. Mullin a obtenu des photocopies très pures, d'un ton très chaud, et a remarqué qu'en employant un bain normal légèrement étendu d'eau, on peut avoir facilement, avec ce papier, des tons très variés, suivant la durée d'immersion des épreuves. Ce papier a encore l'avantage de coûter un peu moins cher que le papier Lumière.

M. le Président présente des brochures envoyées à la Société à titre gracieux par M. Charles Henry, de la Sorbonne, sur les rayons Rœntgen, par M. G.-H. Neewen-

glowski, traitant des leçons élémentaires de photographie pratique.

Des remerciements unanimes sont adressés à ces messieurs.

M. le président donne lecture d'une circulaire de la maison Lumière, abaissant le prix des plaques 9×12 à 2 fr. 75 la douzaine.

Il est présenté des épreuves positives faites par M. le préparateur de la Société, avec le nouveau papier au bromure que la maison A. Lumière avait envoyé à l'essai. Les résultats sont concluants comme finesse et douceur.

M. Imbert est chargé par M. le Président de vouloir bien reprendre des pourparlers avec MM. Lumière pour la présentation du Cynématographe pour 2 ou 3 séances suivies dans le courant de janvier prochain.

MM. Mullin, Lapeyre et Abrioud sont chargés de dresser un rapport et devis à présenter à l'assemblée de janvier prochain, sur les achats à faire pour des accessoires de pose, pieds et chambre d'atelier et une lanterne d'agrandissement.

La séance est levée à 10 $\frac{1}{4}$ heures.

Le secrétaire,

DOLIN.

